



Nuit
européenne
des musées
gratuit* nuitdesmusees.fr #nuitdesmusees
Samedi
13 mai 2023



Musée Jeanne d'Aboville ouvert de 18h à 22h

MICRO-COLLÈGE

Qu'est-ce que le micro - collège hébergé au collège Marie de Luxembourg

A la Fère, au collège Marie de Luxembourg, existe depuis 2019 un micro-collège intégré dans le cadre du réseau d'éducation prioritaire (REP). S'y trouvent accueillis des collégiens en situation de « décrochage » c'est à dire en grande difficulté d'apprentissage dans le cadre normal. Composé de 2 classes (4^{ème} et 3^{ème}) de 15 élèves chacune maximum, l'objectif est de préparer et d'obtenir le brevet des collèges. Actuellement, le micro-collège accueille 21 élèves encadrés par 6 enseignants.

Dans ce but, le personnel d'encadrement spécifique et formé leur est attribué : un professeur, une assistante scolaire et un professeur d'anglais, ...

Une liberté pédagogique leur permet d'individualiser leur enseignement tout en respectant le programme. Le recrutement des élèves se fait au-delà de la carte scolaire avec l'adhésion des parents. Ainsi, les collégiens se trouvent pris en charge par un encadrement rigoureux et sécurisant renforcé pour certains qui bénéficient de l'internat d'excellence.

Equippée d'un mobilier modulable, la salle de classe s'agence selon les activités proposées dans le respect d'échanges apaisés. Elle communique avec une salle de détente équipée d'un large écran. Celui-ci sera utile à des échanges en visio conférence en relation avec un étudiant de l'université de Durham (3^{ème} université après Oxford et Cambridge) au Royaume-Uni programmés dès février 2023. La motivation pour l'apprentissage de l'anglais en sera stimulée.

Le collège Marie de Luxembourg de La Fère et le collège Guy Mareschal à Amiens sont les 2 seuls établissements en France à accueillir des micro-collèges et profiter ainsi de conditions exceptionnelles de rattrapage scolaire.

Une chance pour notre territoire de pouvoir offrir à des adolescents fragilisés une formation scolaire qui leur permettra une insertion professionnelle et sociale.

Les portes ouvertes

auront lieu le mercredi 24 mai de 14 à 21 heures.





ROSIÈRE 2023



Selon le testament de Monsieur Seich, le conseil municipal a élu le 15 mars la rosière 2023. Toute nos félicitations à Souheïla Boulahsini lycéenne, qui a été couronnée le 13 avril. Souheïla est déjà active dans la vie associative de notre ville. Elle est bénévole à l'association loisirs et culture.



VICTOIRE DU 8 MAI

Le 8 mai, nous commémorons la victoire sur l'Allemagne nazie, survenue le 8 mai 1945. Ce jour-là, la capitulation de l'armée allemande, marquant de fait la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe, était signée à Berlin par le représentant du Reich, en présence des Alliés : Russes, Américains, Britanniques et Français.

Deux jours après la signature de Reims, le 7 mai 1945, le maréchal Tedder, représentant le général Eisenhower, arrivait à Tempelhof pour présider avec le général Joukov à la ratification de la reddition de l'Allemagne. Du côté des allemands c'est le maréchal Keitel, chef d'état major de Hitler qui était présent pour la signature.



L'acte signé à Berlin le 8 mai peu avant minuit ne fait-il donc qu'entériner ce qui a été conclu à Reims ? (voir photo).

Retrouvez nous sur le site internet de votre ville www.ville-lafere.fr

COLLECTE DES DÉCHETS

La collecte de déchets organisée, par le club d'animation Laférois en partenariat avec les Hauts-de-France a connu un franc succès ce samedi 18 mars.

Merci aux bénévoles venus nous rejoindre sous un beau soleil.



AGENDA

- Commémoration de la victoire du 8 mai au monument aux morts à 11h45.
- Nuit Européennes des musées, le musée Jeanne d'Abouville sera ouvert de 18h à 22h.

Journée organisée au profit de L'ODP. Œuvre des Pupilles de France. (Voir affiche).



INSCRIPTIONS SCOLAIRE

Les inscriptions ont lieu les lundis de 8h00 à 11h30 / 14h00-17h00 les mercredis de 8h00 à 11h30 les vendredis de 8h00 à 11h30 / 14h00-15h30



NOCES D'OR



Le 7 avril, Marie-Noëlle VILAIN, Maire de La fère a eu l'honneur de procéder au renouvellement d'un charmant couple bien connu de notre commune, Lucette et Claude FIRMIN pour leurs noces d'or (50 ans de mariage).

Entourés de leurs enfants et petits-enfants la cérémonie s'est terminée autour d'un verre de l'amitié. Nous souhaitons longue vie à ces éternels amoureux.



Retrouvez nous sur le site internet de votre ville www.ville-lafere.fr